

# droit et liberté

mensuel du mouvement  
contre le racisme et pour  
l'amitié entre les peuples



N° 434 - Décembre 1984 - 4 F ISSN 0012-6411

*Pour une bonne année 1985*

## Renforcer le MRAP : impératif n° 1

*Dans le précédent numéro, Droit et Liberté répercutait le mot d'ordre de l'A.G. de Villeurbanne: pour une action tous azimuts, en prise avec les réalités quotidiennes.*

*Vaste programme!... par son étendue et ses exigences concrètes.*

*- Une action tous azimuts, pour répondre à un racisme qui bat son plein, sans vergogne, tous azimuts - même s'il est focalisé sur les immigrés. Un exemple: un conseiller municipal, membre du "Parti nationaliste français", condamné en correctionnelle sur plainte du MRAP, s'en prend à des personnalités de notre Comité d'Honneur... "dont les noms sont à eux seuls tout un programme"... sans épargner un prix Nobel!*

*- Une action en profondeur, implantée dans le concret local, afin de prévenir les causes (ou prétextes...) de tensions entre groupes ethniques et culturels: les mauvaises conditions de vie, communes aux Français modestes et aux communautés issues de l'immigration.*

*Un antiracisme réaliste, offensif, préventif et constructif.*

*Pour cela, des moyens - et le premier, c'est la multiplication du nombre des militants et des adhérents.*

*- Des militants: c'est trop évident.*

Bertrand BARY

(suite p. 2)

Epône, Chateaubriant...

## Le racisme tue en France

En un week-end, trois travailleurs turcs ont été assassinés. Dans un communiqué, le MRAP a rappelé que la haine des étrangers et la condition imposée à la main-d'oeuvre immigrée, méprisée et surexploitée, vouée aux pires représailles dès lors qu'elle défend ses droits en ont été les facteurs déterminants. Dès l'annonce du crime de Chateaubriant, les comités locaux de Nantes et de Rennes ont réagi avec vigueur en appelant à une manifestation qui a rassemblé plus de 2.000 personnes. Ils ont transmis

la sympathie du MRAP aux familles et à la communauté turque endeuillée. Des contacts ont été pris avec les associations d'immigrés, les jeunes des lycées et collèges, des enseignants, des syndicats et partis politiques pour donner un prolongement à cette affaire en organisant un débat en profondeur qui devrait déboucher sur la création d'un comité local. Dans de nombreuses villes de France, le MRAP s'est manifesté à cette occasion. ■

## Convergence 84

Dès le lancement de l'idée, le MRAP a été partie prenante et s'est mobilisé. Un de ses représentants a participé régulièrement à toutes les réunions de préparation au niveau national. Plus de 70 comités locaux du Mouvement, sur l'ensemble des 5 itinéraires, ont été très souvent à l'origine de la création et/ou de l'animation des comités d'accueil dans les villes-étapes, évitant dans bien des cas toute récupération. Le MRAP et Différences ont aussi "roulé" entre Strasbourg et Paris puisqu'ils avaient acheté une mobylette.

Souhaitons que le large débat sur l'égalité, réactivé à travers cette action ponctuelle, trouve auprès des antiracistes l'écho profond qu'il mérite. ■

## RENFORCER LE MRAP (suite de la p. 1)

- Des adhérents: cela saute moins aux yeux, dans la mesure où les adhérents ne peuvent pas militer au MRAP de façon continue, souvent parce qu'ils sont pris par d'autres engagements.

*Le nombre des sympathisants du MRAP est grand. Un objectif: transformer les sympathisants en adhérents.*

*"L'effet Le Pen" a tout de même eu cette contrepartie: persuader des gens de la nécessité de la réplique.*

*Sans jamais prétendre au monopole, le MRAP peut à juste titre être considéré comme l'instrument le plus permanent - donc le plus efficace - de la lutte antiraciste "tous azimuts".*

*Mais les moyens du MRAP ne sont pas à la hauteur - ne disons pas de ses ambitions - mais de ses devoirs. Les difficultés financières sont angoissantes. Que ce soit le lot de nombreuses associations n'est pas une consolation!*

*Des militants des comités nous disent: "Le National demande toujours de l'argent". Il n'est pas sain pour l'ensemble du Mouvement de pratiquer la dichotomie National-Comités, les uns et les autres sont le MRAP et se complètent. Les comités ont besoin d'un National qui lance des campagnes, fournisse des informations et du matériel. Et chaque comité est coresponsable du fonctionnement de l'ensemble. Certains en ont parfaite conscience... d'autres, moins... Un exemple: il a fallu battre un rappel, en octobre dernier, pour obtenir en novembre l'envoi de cotisations de... décembre 83!*

*Pour élargir et intensifier notre action:  
Objectif 84-85: 100% d'adhésions en plus!*

*C'est indispensable... C'est possible... A vos marques!*

**Bertrand BARY**  
*Secrétaire National*

### CARNET

#### NOS DEUILS

C'est avec une très vive émotion que nous avons appris la mort soudaine de notre ami Jean **KOLPA**, âgé de 61 ans. Depuis de longues années, il apportait son soutien dévoué et fidèle à l'action du MRAP dont il avait été membre du Conseil National. Chacun appréciait sa lucidité, son esprit fraternel.

Une foule nombreuse d'amis personnels et d'amis du MRAP a participé à ses obsèques où Charles

Palant et Albert Lévy représentaient le MRAP.

Nous exprimons à son épouse, à ses enfants et petits-enfants, à sa famille et à ses proches, notre profonde sympathie.

#### NAISSANCE

Mireille **FIEVET**, présidente de la fédération des Hauts-de-Seine et Güner **DAHIR** sont heureux de faire part de la naissance de Julien. Félicitations aux parents et tous nos vœux à Julien. ■

### LE RACISME EN JUSTICE

**"Poubelle de l'Europe".** Le MRAP, poursuivant M. Arreckx, maire de Toulon, pour les propos qu'il a utilisés au sujet du problème de l'immigration en France, a été débouté par le Tribunal correctionnel de Montpellier. Motifs: les déclarations faites dans le cadre de la campagne électorale pour les Municipales (1983), "n'ont dépassé pas les limites admissibles de la polémique politique". M. Arreckx, en parlant des "immigrés", n'a fait référence ni à une origine, ni à une nation, ni à une race, ni à une religion déterminée". Appel du MRAP.

**Fredriksen.** Relaxé par la 11e chambre de la Cour d'Appel de Paris (14/11/84) qui a estimé qu'un article signé de lui dans "Notre Europe" de septembre 1981, pour lequel il avait été condamné en première instance en mai 83, ne contenait ni louange des crimes hitlériens ni justification des criminels nazis.

**Mustapha.** M. Rochette, directeur de la publication "Aube Contact" avait publié, en mai 1982, dans la page "humour" (!), la lettre "Mon cher Mustapha". Sur plainte du MRAP, il avait été relaxé par le tribunal correctionnel de Troyes mais la Cour d'Appel de Reims l'avait, le 20 octobre 83, déclaré coupable d'avoir provoqué à la discrimination. La Cour de Cassation, appelée à se prononcer le 20 novembre 1984, a déclaré irrecevable le pourvoi de Rochette et adopté les conclusions du MRAP.

**"Asnières Informations".** A la suite de la plainte du MRAP contre M. Maurice-Bokanowski, auteur d'une lettre parue dans "Asnières Informations" (n° de décembre 1981), où il exposait l'inquiétude de ses administrés devant la délinquance qu'il attribuait principalement aux jeunes Maghrébins, un protocole d'accord a été signé entre le MRAP et M. Maurice-Bokanowski, dans lequel ce dernier revient sur ses déclarations. ■

## Tsiganes et Gens du Voyage

## Un dossier oublié ?

**Le MRAP a adressé une lettre aux députés et sénateurs pour attirer leur attention sur l'absence de mesures en direction des Tsiganes et Gens du Voyage.**

Cette lettre commence par un rappel de promesses faites ou d'initiatives prises depuis 1980.

-La mission confiée en juin 1980 par M. Barre à M. Bideberry, aboutissant à un rapport bien accueilli par les Voyageurs et leurs représentants.

-Le 10 juillet 1980, une circulaire du ministère de l'Intérieur prescrivant aux Préfets l'établissement d'un plan départemental de terrains de stationnement.

-Le 28 avril 1981, une lettre de M. Mitterrand, alors candidat à l'élection présidentielle, adressée à la Fédération tsigane de France, affirmant sa volonté de mettre en place des structures de concertation avec les Gens du Voyage.

-Le 22 décembre 1981, à Trappes, la définition par Mme Questiaux, d'une politique d'ensemble concernant les Tsiganes, avec insistance sur la nécessaire solidarité nationale à leur égard.

-Enfin, le 4 mai 1982, une réunion de travail regroupant des représentants des ministères concernés et des représentants des organisations tsiganes et d'associations spécialisées, afin de fixer un cadre de travail pour chaque département ministériel.

## FRANCAIS EN MAJORITE

L'ensemble de ces déclarations, promesses et démarches pouvait donner à penser que la condition des Tsiganes et Gens du Voyage - dont la très grande majorité sont de nationalité française - allait enfin connaître rapidement les indispensables et urgentes améliorations demandées par les intéressés et leurs représentants.

-Compte tenu du contexte général de la France (crise économique, problèmes sociaux de grande ampleur, restrictions budgétaires, etc...) les mesures proposées par les Tsiganes étaient de deux ordres:

- mesures à moyen ou long terme, impliquant des dépenses importantes - pour la création d'aires d'accueil et de stationnement en nombre suffisant, par exemple - et que la simple raison commandait d'étaler dans le temps;
- mesures à court terme, n'entraînant pas de dépenses publiques, mais susceptibles d'apporter immédiatement une amélioration concrète dans la vie quotidienne des Tsiganes et Gens du Voyage; suppression des titres de circulation, allongement du délai minimum de stationnement autorisé, libre choix des communes de rattachement, etc...

## LE DROIT

## AU STATIONNEMENT

Or, en octobre 1984 - soit plus de deux ans après ces "négociations", aucune mesure n'a été prise en direction de cette catégorie de la population. Il semble que le dossier des Tsiganes et des Gens du Voyage soit oublié, les réunions et rencontres suspendues, le travail des groupes interministériels lettre morte. Seul, un décret du 18 janvier 1984 (n° 84-45) a été publié, et c'est pour modifier, en augmentant les contraintes imposées aux commerçants ambulants, un décret précédent (70.708 du 31 janvier 1970).

Sur le problème primordial, du **droit au stationnement**, la **situation, loin de s'améliorer, s'aggrave.**

Par suite des pouvoirs accrus des collectivités locales, il est plus difficile de s'opposer:

- soit à des interprétations restrictives des mesures réglementaires,
- soit à des arrêtés illégaux - telle l'interdiction totale de stationnement sur une commune.

D'autre part, une sédentisation respectueuse des modes de vie traditionnels du Voyage se heurte souvent aux prescriptions du Code de l'Urbanisme.

Enfin, les discriminations et contrôles policiers connaissent une continuité inquiétante.

Il est évident que les intéressés, après avoir connu de grands espoirs, sont maintenant profondément déçus et que leur mécontentement est grand. S'agissant d'une minorité, pourrait-on penser que cette catégorie sociale ne présente que peu d'intérêt? Ce serait oublier que ce sont des citoyens français en mesure d'exercer leur droit de vote; ce serait également sous-estimer leur capacité à s'organiser, leurs possibilités de se mobiliser.

C'est pourquoi le MRAP, qui comporte une Commission spécialisée connaissant bien les problèmes des Tsiganes et Gens du Voyage, juge nécessaire d'appeler votre attention sur cette situation. Ce faisant, notre Mouvement n'entend nullement se substituer aux intéressés, mais exercer sa mission spécifique de lutte contre toute discrimination - qu'elle vise une ethnie ou un mode de vie - et de proposition constructive en vue de ce **"Vivre ensemble avec nos différences"** qu'entendent promouvoir les Assises nationales contre le racisme.

C'est pourquoi nous sollicitons une intervention, de votre part ou de celle de votre Groupe parlementaire, à l'occasion, par exemple, de questions orales demandant au Gouvernement où en est l'étude du dossier, et comment il entend réaliser les nombreuses promesses faites depuis 1980.

Nous vous demandons non moins instamment de porter toute votre attention sur les mesures concrètes qui relèvent de vos responsabilités locales, départementales ou régionales. ■

## Rapport de commission :

# Action du MRAP à tous les niveaux

Les participants se sont largement référés aux thèmes développés dans le rapport de Gérard Coulon et ont successivement discuté des comités locaux, des fédérations départementales, des instances nationales.

### . Les comités locaux

3 points ont été abordés: leur rôle, leurs objectifs et leurs moyens.

1) Le rôle des comités locaux: l'unanimité s'est faite sur leur rôle essentiel: le comité local est l'âme du MRAP. En raison de la diversité des situations locales, il ne peut y avoir de comité-type.

Toutefois, quelle que soit cette diversité ainsi que celle des expériences vécues, les types d'action sont les mêmes:

- la riposte au coup par coup à tout acte ou tout discours raciste. Mais cette riposte ne doit pas mobiliser toutes les forces des comités locaux et les empêcher de mettre en place des actions en profondeur.

- les actions d'information, d'éducation doivent être considérées comme prioritaires: par exemple dans la cité, à l'école, dans l'entreprise, pour que les habitants d'un quartier, les travailleurs dans l'entreprise, les lycéens et enseignants...discutent ensemble de leur vie et de leur travail, des problèmes qu'ils rencontrent ou de leur expérience propre sur le plan du racisme et de la lutte contre le racisme. Il faut viser à modifier les comportements.

Le comité local doit aussi solliciter les relais susceptibles de mener des actions dans le même sens: les comités d'entreprise, les associations de locataires, les associations de parents d'élèves, les foyers socio-éducatifs des établissements scolaires, les M.J.C....

### 2) Les objectifs des comités locaux.

Deux grands thèmes sont proposés:

- le renforcement du Mouvement par le développement des adhésions et par la réflexion en profondeur;
- au niveau matériel et force militante, il faut, à la fois,

élargir le cercle des adhérents et solliciter des soutiens matériels et moraux: adhérer et faire adhérer, n'est-il pas le premier acte militant?

Les comités locaux doivent se donner un plan de travail sur le renforcement numérique du Mouvement et responsabiliser chacun de leurs militants sur ce sujet.

Rassembler un plus grand nombre de militants et d'adhérents est une des conditions de l'avancée de la lutte contre le racisme.

Pour ce faire, les comités locaux s'efforceront d'être encore plus en lien avec les jeunes, les immigrés, les originaires des DOM-TOM, les Tsiganes, toutes les personnes intéressées et sensibilisées à la lutte contre le racisme...pour une meilleure connaissance, de leur part, du MRAP. Il convient alors de rechercher des modalités d'action qui permettent de créer le climat de confiance propice à l'adhésion (voir rôle des comités locaux).

- Au plan action et réflexion, il convient de mener une action privilégiée de sensibilisation en direct de tous les formateurs de l'opinion: enseignants, animateurs, éducateurs, syndicalistes, journalistes, responsables des communautés religieuses, élus et responsables politiques.

La présence active des militants sur le terrain, leur expérience spécifique de la lutte antiraciste sont une contribution irremplaçable à la réflexion du Mouvement pour en déterminer les orientations et la ligne d'action.

### Les moyens et les outils des comités locaux.

- Sur le plan financier, il convient de multiplier, dans le cadre des orientations du Mouvement, les initiatives dégageant des moyens financiers indispensables à son bon fonctionnement. Chaque adhérent doit être sensi-

lisé à l'importance des moyens matériels et financiers nécessaires à la réalisation des actions locales, fédérales et nationales.

- Sur le plan de l'information des adhérents, celle-ci pourrait être améliorée par la diffusion d'une lettre aux adhérents. Cette action devrait être coordonnée au plan départemental, régional et national.

### . Les fédérations départementales

Nombreux ont été les intervenants qui ont rappelé les motifs ayant abouti aux décisions de l'A.G. de Saint-Denis. On constate que les fédérations se mettent en place lentement. Il conviendrait d'accélérer leur création.

La fédération est une structure de coordination, d'émulation et de représentation. Certaines actions de formation, d'information, de soutien financier, peuvent être plus facilement réalisables au plan fédéral qu'au plan local ou national.

Enfin, la mise en place de permanents géographiques nécessite une étude approfondie.

### . Les instances nationales

2 sujets ont été abordés: la circulation de l'information et les moyens financiers.

En ce qui concerne l'information, un constat a été fait:

- les informations générales du Siège vers les comités locaux circulent bien;

- les informations locales vers le Siège national circulent assez mal.

- le traitement des informations locales, lorsqu'elles parviennent au National, est partiellement ou non entièrement assuré par le Siège national.

En ce qui concerne les moyens le Mouvement se heurte à une pénurie en personnel et en moyens financiers dont les conséquences sont préjudiciables à tout Mouvement dans la réalisation de son action.

Le Siège national doit faire de cette question l'une de ses priorités en reprenant à son compte les recommandations faites aux comités locaux. Il devrait, en particulier, adopter un plan de travail sur les questions de l'a-

Gérard Coulon :

## Etat et renforcement du MRAP

Gérard Coulon ne reprend pas le rapport publié dans Droit et Liberté de septembre 84 sur l'état et le renforcement du MRAP. Il insiste, en développant quelques exemples, sur la spécificité et les axes d'intervention du Mouvement.

En agissant en effet sur l'ensemble de la société en France, le MRAP combat tous les racismes, cherche à ce que Français et étrangers agissent de concert et vise à créer les conditions d'une meilleure cohabitation entre les communautés, d'une meilleure insertion des minorités ethniques et religieuses avec leur apport spécifique. Il faut donc prendre en compte la réalité quotidienne: c'est le rôle des comités locaux. Si nous lançons, par exemple, une campagne nationale concernant l'accueil des étrangers dans les services publics (Préfectures, Commissariats, Mairies, Postes, Sécurité Sociale, ANPE, etc...). Cette enquête n'a pas pour but de rendre responsables du mauvais accueil des étrangers les employés, les fonctionnaires de ces services. Les immigrés ayant une "fonction-miroir", ils permettent de voir quel rôle jouent un service, une institution dans la société française et comment fonctionne cette société. L'amélioration des services publics, les solutions proposées vont dans l'intérêt à la fois de tous les usagers (Français et immigrés) et des employés (conditions de travail, formation, relations avec les usagers, etc..).

Voilà pourquoi nous ne voulons pas que des services accueillant des étrangers soient considérés comme des "sous-services" avec un personnel non motivé, non formé, mal payé. Voilà pourquoi nous agissons pour l'égalité des droits de tous les usagers du service public.

Il en va de même pour l'école: l'échec scolaire touche plus particulièrement les enfants d'immigrés défavorisés, ... mais aussi ceux des Français O.S. ou victimes de la misère. L'institution scolaire, au lieu de prendre en compte chaque enfant avec sa spécificité conçue comme une richesse pour le groupe, le "normalise", l'"oriente" de façon négative. Ici encore, les immigrés jouent une fonction-miroir qui dénonce le rôle de l'école dans la société. Cela implique donc que Français et minorités culturelles agissent pour une école de la réussite où les enfants contribuent à construire le savoir et non une école qui "transmet" les connaissances. C'est aussi l'intérêt des enseignants. Naturellement, cela nécessite des moyens, une formation repensée, une rénovation des contenus, etc...

Même démarche enfin pour l'habitat. Les difficultés de cohabitation dans certains ghettos de la mal-vie viennent de la condition misérable des habitants et de la conception des cités et de l'environnement. Gérard Coulon prend l'exemple d'une cité de transit rénovée par des jeunes

issus de l'immigration: en plus des réparations (peintures, portes, cages d'escalier) qu'ils ont effectuées et qu'ils respectent ou font respecter, des adolescents encadrent des plus jeunes après l'école, organisent des fêtes où les diverses communautés prennent conscience de leurs similitudes et de leurs différences, développent la vie sociale dans la cité et font reculer la peur.

Gérard Coulon insiste, en dernier point, sur l'unité du Mouvement: le comité local et le National ne peuvent exister l'un sans l'autre; il convient donc d'améliorer ces relations. Il propose de lancer durant un an une grande campagne d'adhésions avec, pour but, le doublement du nombre d'adhérents: c'est une nécessité pour mieux faire avancer les solutions aux tensions génératrices de racisme et améliorer la situation financière du Mouvement. Un Colloque sur le Nouvel Ordre Economique Mondial sera organisé: le MRAP montrera ainsi les causes de l'immigration et la nécessité d'autres relations entre pays et ressortissants de ces pays. En dernier lieu, Gérard Coulon montre l'apport possible des Fédérations et propose de réfléchir à la possibilité de "permanents géographiques".

En conclusion: le MRAP est un, c'est nous tous. Il convient d'améliorer son fonctionnement, son efficacité à tous les échelons. Le National doit apporter une formation et une information (brochures, journaux, colloques), aider à une organisation meilleure des comités locaux pour qu'ils soient plus proches de la vie dans les quartiers et apportent des solutions avec les personnes concernées (Français et immigrés) aux situations génératrices de racisme. ■

(Commission action - suite)

dhésion qui sera suivi en permanence par le Bureau National et ne pas être évoqué seulement à l'occasion des Congrès et des Assemblées Générales.

Réciproquement, les comités locaux et les fédérations doivent

être sensibilisés aux besoins matériels nationaux. Il doit en être de même pour les problèmes de circulation de l'information: des comités locaux vers le National; amélioration de Droit et Liberté; création de bulletins fédéraux.

Enfin, l'acquisition, par le MRAP, du statut d'Association d'Education Populaire, ouvre à tous les niveaux, des perspectives nouvelles tant en moyens financiers qu'en personnel. Toutefois, aucune information pratique n'a été donnée sur ce sujet. ■

## Echos des comités

. Du comité local de **Belfort** samedi 10 novembre: "Comment être plus concrètement présents sur le terrain?" avec aussi une conférence-débat sur "Racisme et génétique".

. A **Lille**, festival de l'immigration en octobre avec une soirée sur la législation et une autre avec des "Gens du Voyage" à l'initiative du comité local. Deux créations de pièces en plein air: "Les Mille et une nuits" et "Sauve qui peut Larbi".

. Au **Havre**, le 10 novembre. Présentation de la pièce de Rainer-Werner Fassbinder "Le Bouc" au théâtre de l'Hôtel de Ville, avec un débat auquel le MRAP a participé. Cette pièce montre comment, dans un milieu de jeunes, ce qui aurait pu être une histoire d'amour débouche sur la violence et la mort à cause des misères de chacun, de la rumeur, du racisme.

. A **Grasse**, le 22 octobre. "Altitude 500", fête de l'amitié entre les peuples, organisée par le comité du MRAP, a eu un franc succès avec l'association culturelle portugaise et l'Union des Travailleurs Immigrés de Grasse.

. Le 10 novembre, à **Grenoble**, un généticien, un historien et une sociologue ont démonté les indices et les préjugés qui génèrent le

racisme. Cette réunion organisée par le comité local, a été suivie, les 1er et 2 décembre, de journées d'études auxquelles ont participé des travailleurs sociaux, des militants d'associations, des élus, répartis dans des ateliers de travail.

. Un exemple à suivre! Le comité de **Pau** a organisé une fête amicale de rentrée début octobre pour les adhérents et sympathisants du Mouvement. Cette fête permet de mieux se connaître, de se retrouver en famille et de relancer l'activité du comité local.

. **Rodez**. Enquêtes et débats en commissions sur les thèmes suivants: logement, travail, jeunes, relations avec les administrations, Gens du Voyage. Avec les intéressés, seul moyen de prendre en compte les réalités quotidiennes et de proposer des solutions dans l'intérêt de tous.

. Campagne "Vivre ensemble" à **Marseille** du 1er au 10 décembre, avec un débat "Droits des immigrés Droits de l'Homme" le 10 décembre, débat animé par Albert Lévy.

. Le 17 novembre, organisée par le comité local de **Pantin**, une grande soirée africaine avec défilé de mode, de coiffures africaines, danses du Sénégal et de nombreux artistes.

De nombreux comités locaux se créent actuellement: près d'une dizaine en un mois. Prenez contact avec nous, si vous désirez créer une antenne du MRAP dans votre ville. Nous vous aiderons très efficacement.

### QUELQUES AXES D'ACTION

1. Dénonciation des mesures gouvernementales tendant à limiter le droit au regroupement familial: des pétitions circulent selon le modèle adressé par le National à **Pau**. Des affiches ont été collées à **Vitry**.

2. Apartheid. Du 1er au 15 décembre à **Vitrolles**, le comité local et la bibliothèque organisent exposition, projections, débats, rencontres avec Dulcie September représentante de l'A.N.C. en France.

. Action dans les écoles à **Oloron et Pau**.

. Une journée à **Pontoise**, en novembre.

. Le comité de **Clermont-Ferrand** envisage un journal sur l'apartheid.

3. Pétition auprès de la Haute-Autorité pour obtenir au MRAP un droit de réponse, un minimum de passage à l'antenne afin de "rétablir la vérité" après les affirmations démagogiques du Front National et la bienveillance de quelques présentateurs.

4. Campagne sur l'accueil des étrangers dans les services publics. Beaucoup de comités ont déjà effectué des enquêtes et proposé des solutions pour améliorer les situations génératrices de racisme. Nous vous adressons le questionnaire et l'enquête sur simple demande. ■

### DERNIERE MINUTE...

*L'Assemblée Nationale vient de voter l'extension de la Loi du 1er Juillet 1972 aux violences. Même si le Sénat ne s'est pas encore prononcé ce qui ne saurait tarder - le MRAP se réjouit de ces modifications qui vont dans le sens de ses demandes réitérées et de son combat.*

*Nous en parlerons de façon détaillée dans le prochain numéro de Droit et Liberté.*

## Dans les Fédérations

**Rennes**, le 23 novembre. René Mazenod participe à la mise en place de la Fédération d'Ille-et-Vilaine. Il a été décidé de contacter les adhérents isolés pour qu'ils soient des antennes du MRAP dans leur ville et permettent la création de comités locaux. Président: François Levent.

**Saintes**. Mise en place de la fédération de la Charente présidée par

Jacqueline Allain. L'accent a été mis sur le développement de l'information et de l'éducation.

**Tours**. Rencontre, début novembre, avec le Préfet pour que les demandes de regroupement familial dans le département ne soient pas rejetées; pour que les mesures annoncées ne conduisent pas à l'expulsion de familles immigrées résidant dans le département. Le MRAP jugera aux actes. ■

## AU FIL DES JOURS

## SEPTEMBRE

Samedi 15: Jean-Pierre Barlier et Anne-Marie Dumas participent à la réunion du Collectif Jeunes préparant "Convergence 84".

Mardi 18: Charles Palant prend la parole à l'inauguration de l'exposition "Vivre ensemble" à la Bibliothèque Municipale de Malakoff.

Mercredi 19: Soirée cinématographique de la Société des "Amis de Différences" au Studio Etoile, avec le film "Le moment de vérité".

Jeudi 27: Anne-Marie Dumas participe au débat organisé par le collectif "Escargot", réunissant des mouvements d'homosexuels, sur le thème: "Lutter contre l'intolérance".

## OCTOBRE

Dimanche 7: Jacques Cukierman représente le MRAP à une cérémonie du souvenir organisée par les déportés juifs à Drancy.

Jeudi 11: Rencontre d'une délégation du MRAP (George Pau-Langevin, Albert Lévy, Jacqueline Grunfeld, Nicole Petit) avec Claude Cheysson à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques d'Afrique du Sud.

Vendredi 12: Albert Lévy donne une interview à "Libération" sur les dispositions concernant l'immigration familiale, et à la Télévision suisse sur la montée du Front National.

Lundi 15: Lettre au Garde des Sceaux pour lui demander des précisions sur l'extension de la Loi de 1972 aux violences et aux crimes racistes annoncée une nouvelle fois par Georgina Dufoix à l'issue du Conseil des Ministres du 10 octobre.

17-19: Jacqueline Grunfeld représente le MRAP et MRAP-SOLIDARITE à Genève, au Colloque sur "Les femmes et les enfants sous le régime d'apartheid".

20-21: Marie Mauss représente le MRAP à un colloque sur "La politique de l'immigration et la commu-

nauté nationale" organisé par la Commission Episcopale des Migrants.

Jeudi 25: Lettre de Robert Pac, responsable de la commission Amériques, au président de la République du Mexique, pour protester contre la concentration dans des camps des Indiens réfugiés du Guatemala.

Dimanche 28: Anne-Marie Dumas représente le MRAP au colloque organisé au Sénat par l'Union Juive Internationale pour la Paix (UJIP).  
 Mercredi 31: Communiqué de presse pour le 5e anniversaire du massacre de Greensboro aux Etats-Unis, le 3 novembre 1979.

## NOVEMBRE

Mardi 6: Albert Lévy représente le MRAP à la réception organisée par l'ambassadeur d'Algérie à l'occasion du 30ème anniversaire de l'insurrection algérienne.

Jeudi 8: Albert Lévy et René Mazenod représentent le MRAP à la réception organisée par l'Amicale des Algériens en Europe à cette même occasion.

8 et 9: George Pau-Langevin participe à Marseille au colloque sur les problèmes de la cohabitation dans les villes, organisé par la Fédération Nationale des Sociétés Anonymes d'H.L.M.

Samedi 10: René Mazenod participe, à Genève, à une journée contre le racisme et la xénophobie organisée par le Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI) créé par le pasteur Berthier Perregaux expulsé de France en 1973 par R. Marcellin, ministre de l'Intérieur.

11-18 novembre: Délégation du MRAP et de Différences en R.D.A. composée de: Roger Bismuth, Marie-Louise Imerglik, Fernande Villaeys, Danièle Simon, Khaled Debbah.

16-24: Festival d'Amiens qui prend désormais le titre de "Festival des Différences".

Dimanche 18: Dominique Dujardin représente le MRAP, à titre d'observateur, à la Conférence Internationale pour la Liberté des Juifs de Syrie.

Mercredi 21: Albert Lévy participe à une réunion de la Mission Recher-

## CADEAU DE NOEL

Le MRAP vient d'éditer une série de 6 BELLES CARTES POSTALES illustrées par des dessins d'enfants du calendrier 85.

Elles sont tout indiquées comme cartes de vœux.

Elles se présentent sous la forme de 2 pochettes avec chacune 3 dessins+ 3 enveloppes.

Prix de la pochette: 10Frs.  
 Remise aux comités locaux.

che-Expérimentation (MIRE) du ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale pour l'établissement d'un programme de recherche sur le thème: "La France comme société pluriethnique".

Vendredi 23: Message de solidarité à l'Union des Travailleurs de Turquie en France (UTTF) à l'occasion de leur Congrès.

Samedi 24: René Mazenod accorde une interview à Rennes au journal "Ouest-France".

Dimanche 25: Dominique Dujardin représente le MRAP au congrès de la LICRA.

Samedi 24. Anne-Marie Dumas et Marie-Claude Lerner sont les représentantes du Mouvement aux "6 heures pour les Droits de l'Homme dans les territoires occupés" dont le MRAP était co-organisateur.

Jeudi 15. A l'appel du MRAP, manifestation devant l'ambassade d'Afrique du Sud.

## Droit et Liberté

89, rue Oberkampf, 75011 Paris

Téléphone : 806.88.00

CCP 9 239-81 Paris

Directeur de la publication  
 René Mazenod

Maquette  
 Véronique Mortaigne

Secrétariat de rédaction  
 Monique Khellaf

Comité de rédaction  
 Bertrand Bary, Gérard Coulon  
 Dominique Dujardin, René Mazenod

N° de Commission paritaire : 61013

Imprimeurs Libres - Paris

## Commission Amériques

## Un été indien intense

Comme chaque année maintenant, l'activité de la Commission Amériques du MRAP en faveur des Indiens des Amériques a été largement dominée en octobre par la tenue de la "Journée internationale de solidarité avec les peuples indiens des Amériques" que notre Mouvement organise depuis quatre ans avec le CSIA et "Diffusion Inti".

Cette "Journée" fut décidée par les Nations-Unies à l'issue de la Conférence internationale des Organisations Non-Gouvernementales (ONG) sur les discriminations à l'égard des Populations Indigènes dans les Amériques, tenue à Genève en 1977. Elle fut fixée symboliquement au 12 octobre, jour anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb sur le continent américain.

Cette "Journée" remporte un succès constant. Plusieurs centaines de personnes s'y présentent chaque année. Elle représente l'aboutissement de plusieurs mois de travail et de démarches pour l'exécution desquels la Commission Amériques demande instamment que des renforts se fassent connaître pour l'année prochaine. Elle nécessite également un budget important, de 60.000 à 70.000 francs minimum.

La "Journée" se déroule depuis quatre ans dans les locaux de la Faculté de Droit, place du Panthéon à Paris, le samedi le plus proche du 12 octobre, de 14 à 22 heures sans interruption. Dans le grand amphithéâtre, les délégués indiens invités représentatifs de mouvements indiens des trois Amériques font des exposés et dialoguent avec l'assistance. Des intermèdes musicaux par des groupes indiens alternent avec ces interventions. Dans un autre amphi, se déroulent des projections non-stop de films et de montages audio-visuels sur les problèmes

et les luttes historiques et actuelles des Indiens. Cette année, nous avons invité un Indien du Québec, un des Etats-Unis, deux de Bolivie et un de la Guyane française.

Dans les galeries, les stands des associations organisatrices offrent au public documentation, livres, presse indienne, posters, badges, produits artisanaux, mets typiques, etc... Le stand du MRAP a été très fréquenté. Le premier "Dossier du MRAP" consacré aux Indiens d'Amérique du Nord a obtenu un grand succès. Plusieurs adhésions ont été recueillies.

Autour de cette importante manifestation, on avait organisé, également avec la participation des délégués indiens, une matinée avec les enfants des écoles, le 10 octobre, à la Bibliothèque d'Information du Centre Culturel Georges Pompidou, à Paris. Après une projection de diapos sur la vie des Indiens du Québec, les enfants ont pu dialoguer avec un Indien du Québec qui leur a raconté également des contes traditionnels de son peuple.

Le lendemain, au même endroit, se déroula une conférence-débat avec tous les Indiens invités pour la "Journée de Solidarité".

Du 10 au 16 octobre, se tenait, toujours dans cette même salle, une exposition de photos sur les Indiens ainsi que d'objets et vêtements indiens des trois Amériques, réalisée par le MRAP et "Diffusion Inti".

Le 18 octobre, conférence de presse avec tous les délégués indiens qui fut très fructueuse puisque, pour la première fois, des journaux comme "Le Monde" ou "Le Nouvel Observateur" avaient envoyé leurs spécialistes. Il en est résulté une bonne "couverture" par la presse et les radios "libres".

Le 20 octobre, tous les délégués indiens se sont déplacés à Lyon où ils ont participé à une conférence-débat et à une émission de la télévision locale. Le soir, concert de musique indienne des Andes.

En amont et en aval de ces manifestations, le MRAP a encore envoyé un télégramme au Juge qui devait juger Dennis Banks, un leader de l'American Indian Movement (AIM) des Etats-Unis, emprisonné à tort depuis le 13 septembre dernier, demandant sa libération. On avait invité le frère de celui-ci, Mark Banks, pour la "Journée de Solidarité". Il a donné le départ de la campagne en France pour la libération de son frère. Une lettre allant dans le même sens a été adoptée lors de l'Assemblée Générale du MRAP des 20 et 21 octobre à Villeurbanne, qui sera envoyée à l'Ambassade américaine à Paris, au Juge et à l'Attorney general. La Commission Amériques doit également développer dans les mois à venir une campagne en faveur de Leonard Peltier (autre leader de l'AIM emprisonné) conjointement avec celle en faveur de Dennis Banks.

Le 26 octobre, Robert Pac a animé une émission de près de deux heures consacrée aux Indiens des Amériques sur les ondes de Tropic FM (Radio Mango) où la situation des Indiens de la Guyane française fut évoquée.

Enfin, le MRAP s'est associé à la campagne de "Survival International" en faveur des réfugiés indiens guatémaltèques au Mexique.

Ce fut un été indien intense et exaltant, et déjà novembre se profile, avec ses perspectives de débats, expositions, conférences... C'est dire que la Commission Amériques accueillera volontiers ceux qui voudront en faire partie.

**NOS STOCKS S'EPUISENT  
COMMANDEZ SANS TARDER**

**LE CALENDRIER 85  
du MRAP**

Prix public: 35 Frs.

Remise importante aux comités locaux à partir de 50 exemplaires.